



## Extrait du Registre des Arrêtés du Maire

Nous, Maire de la Commune d'Avenay Val d'Or

**Vu** la loi du 05 Avril 1884, art.

**Vu** l'article L 131-3 du Code des Communes,

**Vu** les articles 96 à 98 du Code Municipal,

### OBJET :

Route barrée

Rue René Corbet

N° A060-2024

**Considérant** que les travaux de voirie effectués par les employés communaux doivent sécher et ne pas subir les contraintes liées aux passages de véhicules

### ARRETE

**Article premier** : La rue René Corbet sera de nouveau fermée à la circulation du 27 avril au 6 mai 2024 au matin, sauf véhicules de secours.

**Article deux** : Pendant la durée de ces interdictions, des panneaux les matérialisant seront installés.

**Article trois** : La gendarmerie sera chargée de l'exécution du présent arrêté.

Avenay Val d'Or le 24 avril 2024

Le Maire,

Ph. MAUSSIRE

